

Chargé de projet Chargé d'affaire, réalisation de projets et d'études

OBJECTIF DE FORMATION

- Savoir conduire des études de réseaux électriques en prenant en compte les règles techniques, contractuelles, administratives, financières, juridiques et de sécurité
- Réaliser des études de réseaux aériens et souterrains HTA et BT, et sur les postes HTA-BT
- Contrôler la réalisation des ouvrages dans le respect des règles de sécurité
- Chiffrer un projet à l'aide des bordereaux de prix et de séries de prix.
- Piloter des affaires en effectuant le suivi technique

PÉDAGOGIE

- Formation théoriques et pratique
- Contrôle individuel des connaissances en fin de stage
- Délivrance d'une attestation de suivi de la formation

Population concernée : Chargé de projet, chargé d'affaire qui s'occupe de la réalisation de projets et d'études.

Durée de la formation : 5 jours

PROGRAMME DE FORMATION

- Les règles administratives pour l'approbation des affaires (Arrêté technique, NFC 11-201, Procédure de consultation Article R_323-25)
- Les responsabilités du chargé d'affaires Etude
- Les différents acteurs sur une affaire, gestionnaire voirie et autres concessionnaires de réseaux
- Les procédures du décret DT/DICT
- Les différentes conventions de passage
- L'établissement du dossier étude et les conséquences des erreurs d'études
- Les lignes aériennes BT nues et isolées, les lignes aériennes HTA rigides, suspendues et isolées
- Les différents supports, conducteurs et armements à utiliser
- Les Guides SEQUELEC
- Les appareils de coupure sur les réseaux HTA
- Les branchements aériens, aéro-souterrains et souterrains
- Le matériel sur les câbles souterrains BT et HTA, les émergences, les postes HTA/BT, les mises à la terre sur les réseaux HTA et BT et les colonnes électriques
- Le principe du compactage et du remblayage des tranchées
- Le tracé de moindre impact environnemental
- Les principes de calculs électriques des réseaux BT
- La prévention des risques à la conception et la mise en œuvre des Décrets de 92 et 94
- Etude des bordereaux et des séries de prix